



#1jeune1solution



Doublement de l'Accompagnement Intensif Jeunes

L'Accompagnement Intensif Jeune (AIJ) mis en place au sein de Pôle emploi pour certains jeunes demandeurs d'emploi sera plus que doublé.

De quoi s'agit-il ?

L'Accompagnement Intensif Jeune est un dispositif mis en place par Pôle emploi pour permettre aux jeunes demandeurs d'emploi de moins de 26 ans rencontrant des difficultés à retrouver un emploi. Le dispositif a pour but de :

- ▶ mettre en avant les points forts et les atouts ;
- ▶ utiliser les différentes techniques pour chercher un emploi ;
- ▶ comprendre les attentes des recruteurs, les besoins en termes de postes et les compétences recherchées ;
- ▶ élargir ses cibles professionnelles ;
- ▶ réussir son intégration en entreprise ou en formation.

Qui peut en bénéficier ?

Tout demandeur d'emploi de moins de 26 ans.

Comment en bénéficier ?

Vous devez vous rapprocher d'un conseiller Pôle emploi.

Calendrier de mise en oeuvre

Cette mesure est mobilisable immédiatement.

Liens utiles

[Accompagnement intensif des jeunes](#)

[Pôle emploi Normandie](#)

Qui contacter en Normandie ?

